Licence professionnelle Domotique et autonomie

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Domotique et autonomie. 2017, Université de Limoges. hceres-02028041

HAL Id: hceres-02028041

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028041

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES
Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Domotique et santé (DS)

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,[1]

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ de formations : Sciences et ingénierie des systèmes, mathématiques, informatique

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Domotique et santé* (DS), formation ouverte depuis septembre 2008, à l'unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences et techniques sur le site de Guéret s'inscrit dans une problématique sociétale, à savoir le vieillissement de la population dans les pays européens et les conditions de prises en charge et de services dans les structures médico-sociales, hospitalières et territoriales. Elle est dispensée en partenariat avec le lycée Jean Favart de Guéret.

La formation se propose de former des titulaires d'un niveau bac+2 en vue de devenir des professionnels destinés à intervenir pour organiser techniquement le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. Le contenu de la formation est largement pluridisciplinaire et fait intervenir des connaissances et des compétences, à la fois dans les domaines de la technique, du médical et du social. Les aspects transversaux liés au fonctionnement de l'entreprise, tels que la gestion de projets, la gestion commerciale et la communication professionnelle tiennent également des places importantes.

La LP, ouverte en formation initiale et continue, est organisée suivant un seul parcours, à temps plein.

Analyse

Objectifs
Les raisons d'être de la licence professionnelle (LP) *Domotique et santé* (DS) sont clairement identifiées et justifiées. La formation tente de répondre, en matière d'emplois, à de nouveaux besoins liés au service à la personne. Face au vieillissement de la population en Europe, le maintien à domicile d'un nombre grandissant de personnes devient un enjeu médical, humain et économique important. La formation a pour but de préparer à des métiers en devenir, dans des domaines à la fois techniques et socio-économiques. Les compétences transversales attendues tentent de répondre à la fois aux défis liés à la domotique, à la télémédecine et à l'ingénierie sociale, trois domaines que l'on retrouve dans le programme des enseignements. La spécificité de la formation ne se situe pas uniquement par l'approche technique/domotique mais bien par la prise en compte du social dans l'élaboration d'une solution. Les diplômés sont censés être les interlocuteurs, à la fois des fabricants de matériel, du personnel médical et des patients. Devant ces objectifs aussi ambitieux, faisant appels à un spectre de connaissances aussi large, et visant des métiers aussi divers (domotique, ergonomie et architecture d'intérieur, technico-commercial, conseil en économie sociale), il est permis de s'interroger sur la pertinence professionnelle et l'intérêt de cette formation au niveau bac + 3. Par ailleurs, la maquette présente des similitudes inquiétantes avec celle de la deuxième année de master (M2) *Auton'Hom-e*, qui porte sur la même thématique, renforçant l'impression d'objectifs surévalués. On regrette que les retours d'expérience sur l'insertion des diplômés depuis l'ouverture de la formation en 2008 ne soient pas cités et n'aient pas contribué à mieux préciser les objectifs « métiers ».

Organisation

Il s'agit d'une formation initiale à temps plein avec un parcours unique. Elle se trouve sur le site de Guéret, à 90km de l'université de Limoges. Cette délocalisation est argumentée par le partenariat avec le lycée Jean Favart de cette ville et le soutien financier important de la Communauté d'agglomération du Grand Guéret. Mais concrètement, en dehors de la participation, pour 50h, de deux enseignants du lycée Jean Favart, rien d'autre n'est indiqué sur les collaborations avec cet établissement (plateaux techniques, mutualisation de certains enseignements). Le pôle de formation Polaris, institut de formation dans les domaines de l'économie sociale et des fonctions éducatives, est également cité comme partenaire.
La formation est organisée autour de huit unités d'enseignements (UE) y compris projet tuteuré et stage. Une première unité intitulée « harmonisation » a pour but d'accueillir dans de bonnes conditions un public diversifié. Une deuxième UE aborde plusieurs outils de la gestion d'entreprise. La formation est bien structurée sur le plan formel avec des responsables pour chaque UE. Par contre, le déséquilibre entre le volume d'heures et les *European credit transfer system* (ECTS) des différentes UE mériterait d'être ajusté (211h et 10 ECTS pour l'UE1-1 à côté des 76h et 12 ECTS pour l'UE1-2, par exemple).
L'organisation est cohérente avec les objectifs professionnels visés et la nécessité d'accueillir un public diversifié.
Mais la période, dite d'harmonisation, si elle permet une « mise en condition », ne constitue pas une mise à niveau pour des étudiants de formations très différentes, ce qui risque de poser des problèmes, compte tenu des objectifs de la LP, à la fois en sciences exactes, humaines et de santé.

Positionnement dans l'environnement

La formation s'intègre dans l'offre de formation globale de l'université. De nombreux partenariats sont mentionnés, de façon générale, comme contributeurs, en moyens et en homme, à la construction de la LP DS. Le nombre et la qualité des partenaires, tant des collectivités territoriales que des entreprises privées et des organismes ou des agences de santé, doivent pouvoir répondre aux objectifs de cette formation. Plusieurs unités de formation et de recherche (UFR) participent aux enseignements et à son pilotage. L'UFR des Sciences et techniques bien évidemment mais également le département de sociologie de l'UFR des Lettres et sciences humaines et l'UFR de Médecine. D'autres partenaires importants sont associés : le centre hospitalier universitaire (CHU), l'école nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges (ENSIL), le lycée Jean Favard de Guéret et le groupe des écoles de l'institut Mines-Télécom. également, la proximité thématique de la LP avec le master *Auton'hom-e* et sa direction commune contribuent à l'affichage d'un bon positionnement dans son environnement universitaire. Par contre, on peut regretter l'absence de partenariat avec le duplôme universitaire de technologie (DUT) *Carrières sociales*, également localisé sur le pôle universitaire de Guéret et dont certains thèmes devraient recouper les préoccupations de la LP DS.
En résumé, la LP DS bénéficie d'un environnement pertinent, en lien avec ses propres centres d'intérêts (domotique, intervention sociale). Mais, la plus-value pédagogique attendue grâce à cette ouverture pluridisciplinaire n'est pas vraiment démontrée. Mis à part la participation aux enseignements de certains professionnels et l'accueil de stagiaires, peu d'indications sont données sur la nature des partenariats avec les nombreux milieux cités. Et, si on note la mutualisation d'équipements dans un Centre de ressources domotiques, utilisable par les professionnels, là aussi, rien n'est indiqué sur l'organisation et le fonctionnement de cette mutualisation ainsi que le bénéfice pour les étudiants.
Concernant son positionnement dans l'environnement régional, on peut noter, par exemple, la convention de partenariat avec la communauté de communes de Guéret qui finance des formations technologiques en Ingénierie pour la santé.
À partir d'un recensement détaillé des formations similaires sur le territoire national, cette LP affirme son originalité par sa prise en compte dans son programme, des aspects sociologiques et humains. Mais ces contenus pédagogiques venant s'ajouter aux domaines techniques et commerciaux, rendent la LP peu crédible pour une insertion au niveau bac+3.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est bien diversifiée et reflète les multiples partenariats existants. Elle est également à l'image de la formation c'est-à-dire polyvalente et pluridisciplinaire. Avec 21 % des heures effectuées par des enseignants-chercheurs et 31 % d'intervenants professionnels issus du monde socio-économique, dont 21 % dans le cœur du métier, la LP DS répond bien aux exigences de ce type de formation, à la fois généraliste et universitaire, d'une part, concrète et professionnelle, d'autre part. On peut cependant s'interroger sur l'opportunité d'un si grand nombre d'intervenants extérieurs (20, avec 11 interventions de moins de 4h) qui risque d'apparaître comme un saupoudrage risquant de brouiller les messages. De même, parmi les enseignants-chercheurs 5 sur 7 interviennent pour moins de 4h. Par ailleurs, il est permis de s'interroger sur le bienfondé de consacrer le tiers des heures d'enseignement à des domaines transversaux, autres que le cœur du métier.
Le pilotage de l'équipe pédagogique est bien structuré avec des responsables pour chaque groupe de matières. Ces derniers participent au bilan et aux réflexions prospectives du Conseil de perfectionnement.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Le taux d'attractivité, indiqué comme important, mais non précisé dans le dossier, permet de recruter chaque année une vingtaine d'étudiants répondant aux critères de qualité, de diversité et de motivation. La grande majorité des étudiants inscrits viennent des instituts universitaires de technologie (IUT) (25 % sur les cinq dernières années) et des *Sciences, technologies, santé* (STS) (67 %), avec un large éventail de spécialités possibles, mais la diversité dans le recrutement n'est pas démontrée. Les formations d'où sont originaires les autres étudiants (8 %) ne sont pas précisées.
On pourrait s'attendre, comme dans la plupart des LP, à trouver un nombre faible d'étudiants issus de L2. Mais, dans le cas de cette LP, on déplore l'absence totale de cette catégorie d'étudiants, d'autant plus que cette formation, rattachée à l'UFR des Sciences et techniques, devrait pouvoir bénéficier d'un vivier local de candidats. Il est, par ailleurs dommage qu'une formation professionnelle telle que celle-ci, n'offre pas de cursus en alternance ou en validation des acquis de l'expérience (VAE). Et, seuls, 4 % d'inscrits sont en formation continue.
Avec 98 % de diplômés, la LP DS répond bien aux exigences de réussite de ses étudiants. On note, par contre, qu'avec 20 % d'étudiants en poursuite d'études, un nombre non négligeable des diplômés ne s'insère pas directement dans la vie professionnelle comme le prévoit ce type de formation et ceci malgré les efforts de l'équipe pédagogique. Il est vrai que ce résultat est justifié, dans le dossier, par le rôle important que joue le master *Autonomie et résilience : ressources et réseaux* (A3R) de Metz qui a recruté, à lui seul, cinq étudiants sur les 18 (soit 28 %) de la promotion 2015.
La différence des résultats entre l'enquête d'insertion professionnelle de l'université et de la formation concernant la promotion 2013 est suffisamment importante pour mériter une explication. On peut s'étonner qu'aucune concertation ne soit faite entre les deux organes chargés du suivi des diplômés.
Compte tenu des objectifs ambitieux de la LP et de sa vocation largement pluridisciplinaire, il aurait été utile, après huit ans de fonctionnement, d'avoir des informations sur le type de métier et sur le niveau des emplois, réellement obtenus à l'issue de la formation

Place de la recherche

Des liens forts sont mis en évidence avec la recherche, en particulier via les enseignants-chercheurs de la licence professionnelle.
Il convient de souligner comme point très positif, une approche originale et volontariste pour initier les étudiants à la démarche du chercheur. Le projet tuteuré y joue un rôle clef en permettant un travail collaboratif précédé par une veille technologique, le tout encadré par des enseignants chercheurs rattachés à des laboratoires de l'université de Limoges, du CHU ou encore de l'école d'ingénieur ENSIL. Les résultats sont dits donner lieu à des communications internationales avec comité de lecture et pour certaines à publication dans des revues internationales. Plusieurs récompenses ont été obtenues (challenge Legrand Campus, Trophée du Conseil Régional, incubateur de l'Agence de valorisation de la recherche de l'université de Limoges, etc.). On peut cependant s'interroger sur la capacité des étudiants issus de brevet de techniciens supérieurs - BTS (très nettement majoritaires dans les deux dernières promotions) à produire des travaux de recherche dans des revues ou des conférences internationales, objectifs qui dépassent largement la vocation d'une LP.

Place de la professionnalisation

La professionnalisation est fortement prise en compte à travers le rôle joué par les entreprises dans la formation, par l'implication de professionnels à différents niveaux et par le contenu du programme :

- séances animées par des professionnels en face à face avec les étudiants (31 % des heures enseignées),
- participation des professionnels au Conseil de perfectionnement,
- participation aux projets tuteurés et aux stages qui constituent de véritables mises en situation,
- visite d'entreprises,
- plus de 100h d'enseignement (soit 20 % du total) consacrées au management de projet, d'une part, à la recherche de stages et d'emplois, d'autre part,
- l'apprentissage de l'usage du réseau *LinkedIn*, comme partie intégrante de la formation, constitue également une démarche professionnelle originale, permettant, non seulement à l'étudiant de constituer son réseau pendant ses études, mais aussi à la LP de pouvoir suivre le devenir des diplômés. On peut alors regretter, qu'avec cet outil, les métiers et les niveaux d'emplois ne soient pas indiqués dans le dossier.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) rend bien compte des compétences attendues et des métiers visés. Mais, s'agissant de métiers nouveaux en constante évolution, il est difficile pour la formation de se situer dans les codes ROME existants. Ceux indiqués correspondent sensiblement à certains services attendus. On pourrait y ajouter K1302 (assistance auprès d'adultes).

Place des projets et des stages

Les projets et les stages, dont la place est prépondérante dans le processus de professionnalisation, sont conduits en

étroite collaboration avec un important réseau d'entreprises tant en France qu'à l'étranger.

La durée du projet tuteuré, avec 150h (sur un total de 496h de formation encadrée), soit plus du quart du volume horaire de la formation, est conforme à l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la LP (Chapitre 1er Art.7). Il convient de souligner plusieurs modalités du projet qui concourent à sa professionnalisation :

- partenariat fort avec des entreprises impliquées dans la spécialité, avec, notamment, la proposition des sujets,
- mise en pratique des enseignements sur la conduite de projets,
- présentation en anglais, à mi-parcours,
- présentation à des conférences internationales,
- soutenance devant des médias invités.

Le stage en entreprise, d'une durée de 16 semaines (durée maximale préconisée par l'arrêté du 17/11/1999), est suivi par un double tutorat université-entreprise et donne lieu à un rapport et à une soutenance orale. Il est à noter qu'un grand nombre de stages se déroulent à l'étranger, grâce aux nombreux partenariats, notamment par l'entremise du master international *Auton'Hom-e* (partenariat université de Limoges-université de Sherbrooke, Canada).
On ne trouve cependant pas d'information sur les modalités de suivi du projet tuteuré comme du stage (visite en entreprise du tuteur académique, carnet de liaison). Et il n'est pas précisé, dans le cas des stages à l'étranger, qui participe aux jurys et comment est prise en compte la double soutenance sur le lieu du stage, d'une part, au retour en France, d'autre part.

Place de l'international

On ne peut que louer les actions internationales de la LP qui tiennent une place particulièrement importante et inhabituelle pour une telle formation, notamment en ce qui concerne les stages. S'appuyant sur un consortium d'universités étrangères partenaires, associées au master international *Auton'Hom-e* de l'université de Limoges, le nombre de stages en dehors de l'hexagone peut atteindre jusqu'à 70 % des effectifs d'une promotion. Mais la liste importante des universités partenaires laisse entendre que les stages se déroulent dans leurs laboratoires et non dans des entreprises comme on serait en droit de l'attendre d'une formation professionnelle.
En liaison avec l'international, on peut également apprécier l'approche de l'apprentissage de l'anglais, considéré ici comme outil au service de l'entreprise, accompagnant les étudiants dans leurs efforts pour présenter en anglais leurs projets tuteurés à des colloques internationaux ou pour effectuer des stages à l'étranger.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Faisant appel à des compétences transversales, le recrutement est largement ouvert à de nombreuses spécialités de DUT et de BTS. Mais, le recrutement de L2, bien qu'affiché et la procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE) prévue dans les possibilités d'inscription, ni l'un ni l'autre n'ont été pratiqués sur les cinq dernières années. Une meilleure communication interne et externe pourrait peut-être modifier cette situation. Le recrutement d'étudiants étrangers figure également dans la politique de la LP DS mais il n'est pas précisé si cela se traduit concrètement.
Une harmonisation particulière et originale est organisée sur deux semaines en début de formation et concerne tous les étudiants. Cette « mise en condition » a pour but de restituer les compétences de chacun dans le cadre des objectifs de la formation - *la perte d'autonomie* –. Mais alors, on peut se demander comment est réalisée la mise à niveau des étudiants pourtant présentés comme issus de formations de niveau bac+2 très différentes, par exemple en mathématiques ou en physique pour des étudiants issus du DUT *Carrières sociales* ou du BTS *Économie sociale et familiale,* ou bien, réciproquement, pour que les diplômés du DUT *Génie mécanique* ou encore du BTS *Systèmes électroniques* acquièrent les prérequis en ingénierie sociale. Cet élément essentiel du fonctionnement de la LP, compte tenu du recrutement si diversifié, ne semble pas être suffisamment pris en considération.

Modalités d'enseignement et place du numérique

La LP se déroule exclusivement en présentiel. On peut regretter que ni l'alternance, ni la VAE, deux points forts de la professionnalisation des LP, ne fassent partie des modalités de fonctionnement de la formation.
L'accueil d'étudiants en situation de handicap est présenté comme possible grâce à l'aménagement des locaux, à une aide personnalisée et à une structure universitaire spécifique. Mais rien n'est dit sur la présence effective dans la LP DS de cette catégorie d'étudiants ou encore des sportifs de haut niveau.
Les outils numériques sont bien développés. Plusieurs modules d'enseignement font appel aux technologies de l'information et de la communication : outils d'évaluation et de vote en temps réel, utilisation de blogs, du réseau *Linkedln*, veille technologique, *mind-mapping*, etc.
L'apprentissage de l'anglais est présent dans le programme comme outil de communication professionnelle qui intervient naturellement, par exemple, à l'occasion de présentation à des conférences ou lors du rapport de projet à mi-parcours ou encore à l'occasion de l'étude de cas.

Evaluation des étudiants
L'évaluation des enseignements encadrés classiques se fait sous la forme de contrôle continu comme cela est prévu par l'arrêté sur la LP. Le projet bénéficie, lui, d'une évaluation originale comprenant une soutenance en anglais à mi-parcours et une soutenance finale devant un jury avec production d'un rapport, et, fréquemment une présentation à une conférence. Une autre particularité intéressante, instaurée depuis 2014, consiste à faire deux soutenances séparées, l'une devant des enseignants, l'autre devant des invités extérieurs parmi lesquels des professionnels des médias. Mais il n'est pas précisé si, parmi les autres invités aux soutenances, les acteurs sociaux, considérés comme partenaires, sont représentés. Les évaluations par les professionnels se font à partir d'une grille préétablie. Mais alors, on s'interroge sur le poids de chacun de ces jurys dans l'attribution de la note. Il faudrait également préciser la composition du jury.
Suivi de l'acquisition de compétences
Il n'y a pas de suivi spécifique pour l'acquisition des compétences comme, par exemple, un livret de suivi ou un portefeuille de compétences. Une présentation orale du projet, en cours d'année, permet cependant de faire le point sur la façon dont l'étudiant met en œuvre le module de conduite de projet. Par ailleurs, des fiches d'évaluation, renseignées par les professionnels, peuvent également permettre de suivre la mise en pratique des connaissances acquises dans la formation. Mais il n'est pas précisé si le contenu de ces feuilles porte sur des compétences ou des connaissances (savoir, savoir-faire, savoir être) et si ces documents interviennent tout au long de l'année ou juste pour une évaluation finale. L'annexe descriptive au diplôme (ADD) mentionne bien une évaluation des compétences, mais l'assimile au contrôle continu classique, sauf pour le projet et le stage qui, eux, sont pris en compte principalement à la fin du cursus sans préciser les outils intermédiaires éventuels de suivi.
Suivi des diplômés
Conformément à la pratique concernant les LP, une enquête à 30 mois de suivi des diplômés est réalisée par l'université. De son côté, la LP DS effectue une enquête annuelle. Mais seule, pour cette dernière, une enquête à 28 mois est présentée dans le dossier, alors qu'il aurait été intéressant d'avoir des résultats sur l'insertion à la sortie de la formation. Le protocole des enquêtes interne et nationale n'est pas finalisé, ni analysé : les résultats des promotions des trois dernières années concernent la même date (janvier 2016) et donc ne renseignent pas sur l'insertion à six mois. Quant à l'enquête nationale, elle fait apparaître, également pour les mêmes trois dernières années, un nombre cumulé des étudiants « en emploi + en poursuite d'études + en recherche d'emplois », supérieur au nombre total de répondants. Plusieurs moyens de communication sont utilisés (courriel, réseau *Linkedln*, *Google Forms*), permettant à la formation d'obtenir des bons taux de réponses (80 %).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Le Conseil de perfectionnement (CP) est formellement bien organisé. Réuni une fois par an, après les enseignements et avant le stage, il met en présence le « noyau dur » constitué des responsables d'UE de l'équipe enseignante avec un nombre important de personnalités extérieures. Par contre, on déplore l'absence de délégués étudiants. Le résultat des évaluations faites par les étudiants, les remarques des professionnels et des représentants de l'équipe enseignante font partie de ses prérogatives. Cette démarche s'inscrit dans un but d'amélioration du pilotage de la LP DS. La rédaction d'un compte rendu distribué aux intervenants de la LP et au directeur de la Faculté des Sciences et techniques assure la transparence et la mémoire des débats et garantit ainsi la possibilité d'une prise en compte ultérieure des décisions. Mais aucune donnée concrète de son action n'est indiquée. L'évaluation par les étudiants, basée sur des questions précises, ne fait l'objet d'aucun commentaire, quant aux conclusions qui ont pu en être tirées. C'est la seule évaluation mentionnée dans le dossier.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La thématique en bon accord avec les préoccupations actuelles du maintien à domicile des personnes vieillissantes ou en situation de handicap.

- La forte participation des professionnels dans l'équipe pédagogique et dans le fonctionnement de la LP.
- Les projets innovants et originaux contribuant à l'alimentation de la recherche dans ce domaine émergent.
- La place notable de l'international.
- La mise en situation professionnelle pour l'apprentissage de l'anglais.

Points faibles :

- Les objectifs trop larges et trop ambitieux conjointement à un recrutement sur des compétences trop hétérogènes pour une formation de type LP.
- Le taux d'insertion professionnelle trop faible (70 % à 30 mois).
- L'atomisation du nombre d'intervenants professionnels.
- L'harmonisation ne prenant pas en compte la diversité des recrutés, entre sciences exactes et sciences humaines.
- Les enquêtes internes et externes de suivi des diplômées non exploitables.
- La maquette de la LP pour partie similaire à celle du master relevant de la même thématique.

Avis global et recommandations :

Le territoire, avec le pôle domotique, est un lieu porteur pour cette formation dont la thématique est d'actualité. Néanmoins la question de l'adéquation de la LP avec les emplois d'aujourd'hui devrait être posée en les identifiant plus clairement. Cet aspect devrait passer par la mise en adéquation des objectifs et du recrutement, des heures de formations, avec l'insertion professionnelle et le niveau de diplôme.

La LP fait une large place aux aspects professionnels mais l'équipe pédagogique mérite d'être recentrée sur un nombre d'intervenants moins important afin d'éviter un saupoudrage des connaissances et de possibles redondances. Si la formation est très ouverte sur l'international, cela conduit à un risque accru de mise en stage au sein des laboratoires des universités partenaires, détournant ainsi l'objectif professionnalisant de la formation. Ainsi, la mise en stage systématique en entreprise et l'introduction de l'alternance, seraient probablement des atouts pour améliorer le taux d'insertion professionnelle des diplômés dans les entreprises et conforter ainsi la place de cette formation.

Observations des établissements

Pôle Formation et Insertion Professionnelle
Direction des Etudes
Campus des Jacobins
88 rue du Pont Saint-Martial
87000 Limoges
T. 05 55 14 92 81
F. 05 55 14 92 85

Université de Limoges

Limoges, le 16 mai 2017

Alain CELERIER,
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75 013 PARIS

Affaire suivie par
Virginie Lefebvre
Directrice des Etudes
Tél. 05.55.14.92.81
virginie.lefebvre@unilim.fr

et Pascale TORRE
Vice-présidente CFVU
pascale.torre@unilim.fr

Réf :PFIP/DE/VL/1120

OBJET :
Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation de la Licence professionnelle Domotique et Santé

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse parfaitement le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Les recommandations constructives formulées seront prises en compte afin d'affiner et d'améliorer ce diplôme.

Nous souhaitons apporter plusieurs remarques factuelles à ce rapport, observations que vous trouverez en page n°2.

Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Alain CELERIER

Université de Limoges

Référence : **Licence professionnelle Domotique et Santé**

Remarques factuelles sur le rapport d'évaluation du HCERES

Liste page à page (du rapport d'évaluation)

- Il n'est pas fait référence dans le dossier soumis au HCERES de mutualisation d'équipements avec des professionnels (Positionnement dans l'environnement page 4).
- Dans le dossier d'évaluation il est fait mention de conférences internationales, pas de revues internationales (Place de la recherche page 5).
- Les délégués étudiants sont présents au CP depuis 2016, donc depuis deux éditions (Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation page 7).
- Les mathématiques et la physique ne font pas partie du programme de la licence de quelque façon que ce soit. Aussi, il n'est pas nécessaire de faire de mise à niveau (Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite page 6).